



## COMPTE - RENDU DE SEANCE

### COMMUNE DE JEU-LES-BOIS CONSEIL MUNICIPAL SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MARS 2019

*Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11*

*Nombre de Conseillers en exercices : 9*

*Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 7*

Le 21 mars deux mille dix-neuf à dix-neuf heures les membres du Conseil Municipal de la commune de JEU-LES-BOIS se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le 18 mars 2019

Etaient présents : BREUILLAUD Jacques, VERRET Pierre, VERITÉ Claire, STROUPPE André, FRESNEDA Virginie, BARBAUD Thierry, BOUQUET Christian

Absents excusés : Annabelle LELONG, REGINAUD Benoît

Pouvoir : Annabelle LELONG à Jacques BREUILLAUD

Secrétaire de séance : Thierry BARBAUD

#### Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mars 2019

*Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 mars 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres présents*

L'ordre du jour de la séance :

**1-** Marché réhabilitation logement 9 rue St Roch

#### 12 – MARCHÉ REHABILITATION LOGEMENT 9 RUE ST ROCH

Monsieur le Maire donne lecture de l'analyse des offres, réalisée par Monsieur NEROLI architecte, du marché « Réhabilitation logement 9 rue St Roch ». Il précise que les entreprises les moins disantes ont été retenues et rappelle que le montant des travaux était estimé à 69 664.00 € soit 76 630.40 € TTC.

10 lots composaient le marché

- Lot 1 Démolitions- gros œuvre
  - LBTP.....24 685.07 €

- Lot 2 Charpente – couverture
  - GAUGRY.....4 700.00 €
- Lot 3 menuiserie extérieures aluminium
  - DUMAZERT.....10 800.64 €
- Lot 4 menuiseries intérieures bois
  - MENUISERIE DU CENTRE.....8 715.00 €
- Lot 5 doublage – isolation – cloisons
  - COUTURE.....9 872.93 €
- Lot 6 électricité
  - RENARD.....6 000.00 €
- Lot 7 plomberie
  - FRADET.....6 687.72 €
- Lot 8 sols souples
  - DAUNY.....1 238.46 €
- Lot 9 carrelage Faïence
  - BIDAULT.....900.00 €
- Lot 10 peinture
  - BIDAULT.....2 600.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Retient les entreprises les moins disantes comme désignées dans le rapport d'analyse de Monsieur NEROLI Architecte
- Autorise le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces s'y rapportant
- Approuve le plan de financement comme ci-dessous et sollicite les subventions suivantes :
  - ⇒ DETR 2019
  - ⇒ Fonds de concours 2019 auprès de CHATEAURoux METROPOLE
  - ⇒ Fonds une commune – un logement auprès du département
  - ⇒ CRST auprès du Pays Castelroussin

Dépenses		Recettes	
	HT		
<b>Travaux</b>	76 199.82 €	Fonds commune - logt	5 660.00 €
<b>Architecte</b>	9 144.00 €	DETR 40%	35 677.00 €
<b>Mission de contrôle technique Mission de coordination SPS Diagnostic amiante et plomb</b>	2 900.00 €	Fonds de concours	15 555.00 €
<b>Etude thermique</b>	950.00 €	CRST (travaux isolation, menuiseries extérieures, VMC, étude thermique) dépense : 22 076.00 €	11 038.00 €
		Fonds propres	21 263.82 €
<b>TOTAL</b>	<b>89 193.82 € €</b>		<b>89 193.82 €</b>

**Pas de question diverse**

Le secrétaire de séance,  
Thierry BARBAUD

Le Maire,  
Jacques BREUILLAUD

Les Conseillers,